



121259 - Conception de sites électroniques avec des liens conduisant à des contenus illicites

question

On m'a proposé la conception d'un siteweb qui traite des affaires estudiantines. Les objectifs du site sont certes nobles. Cependant, certains de ces parties sont entachées d'une certaine débauche. J'ai bien informé le webmaster que je ne développerai pas lesdites parties. Il m'a dit: « développe ce qui te plaît , je vais m'occuper du reste. » J'ai pensé qu'il me revient de concevoir la page d'accueil et de préparer des liens sur des rendez-vous, des soirées, du cinéma, et des rencontres.... Est-ce permis? Je suis certes très enthousiaste pour ce travail mais je reste septique.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis de travailler dans le domaine de la conception des sites électroniques, à condition de l'absence de contenus illicites et de la propagande les concernant. Car l'inclusion de tels contenus reviendrait à coopérer dans le péché et la transgression. Ce serait encore une approbation du condamnable et son acceptation, pour ne pas dire un concours à sa pérennisation. Or toute activité de cette nature est évidemment interdite. Sous ce rapport, le Très-haut a dit : « Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition ! » (Coran, 5:2) et le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « que celui d'entre vous qui constate un acte condamnable s'y oppose physiquement. S'il ne peut pas le faire, qu'il le dénonce. À défaut de pouvoir le dénoncer, qu'il le désapprouve. » Cette attitude est la plus faible manifestation de la foi. » (rapporté par Mouslim, 49).

Il n'est pas permis d'installer dans le site des liens en rapport avec les salles de cinémas ou des rendez-vous de soirées, entre autres activités contribuant à la désobéissance envers Allah. Aussi



faut-il éviter de créer des liens en rapport aux manifestations que voilà, même à l'état embryonnaire. Limitez-vous strictement à ce qui est permis tout en conseillant au webmaster de ne rien ajouter qui soit de nature à susciter la colère d'Allah le Très-haut. S'il sollicite d'un autre pour créer les contenus en question ou s'en occupe lui-même, vous n'en seriez pour rien. Si toutefois vous cessiez de coopérer avec quelqu'un que vous croyez susceptible de surcharger le projet que vous avez conçu, ce serait mieux pour vous. Que votre désir de garder le travail ne vous pousse pas à accepter ce qu'on vous propose des contenus illicites et d'autres licites. Bien au contraire, crains Allah le Très-haut et sachez que c'est Lui qui assure la subsistance et que tout le bien et le bonheur résident dans Son obéissance et que l'illicite conduit à la régression et l'humiliation.

Nous demandons à Allah le Très-haut de nous aider et nous assister et redresser nos pas.

Allah le sait mieux.